







18H30 RESEAU REGIONAL FRANCE 3:

La direction refuse toute concession, le préavis de grève CGT-SNJ-SUD est reconduit jusqu'au 1er février

Au 12ème jour de mobilisation, les organisations syndicales CGT, SNJ et SUD, constatent qu'elles ont fait d'importantes concessions au cours des négociations. La direction, aucune.

Nous avons accepté de renoncer au report en septembre du 18h30. Nous avons proposé à la place une simple suspension pendant la période des congés d'hiver toutes zones, dans toutes les antennes, avec un programme de remplacement, pour laisser le temps à l'évaluation des moyens dédiés nécessaires.

De son côté, la direction entend toujours procéder au cas par cas.

D'un côté les antennes qui manquent de moyens, et bénéficieraient donc d'une attention particulière, ainsi qu'un recours aux CDD, dans l'attente de moyens pérennes. De l'autre, des antennes que la direction considère bien dotées (!), qui n'auraient pas besoin d'une telle attention, et seraient privées de moyens et d'emplois supplémentaires. Un traitement au cas par cas désastreux pour les salariés !

La direction a toutes les cartes en main pour dénouer le conflit, permettre au 18h30 et à la régionalisation de débuter dans de bonnes conditions, offrir à notre public une antenne de qualité, tout en respectant les salariés, leurs conditions de travail et leur santé. Alors, pourquoi cet entêtement dogmatique ? Ce vendredi 29 janvier, à 18h00, la direction a envoyé une nouvelle proposition de protocole de levée du préavis de grève, avec des petites avancées à étudier.

Les organisations syndicales CGT, SNJ et SUD, appellent les salariés à maintenir la pression sur la direction, et à poursuivre leur mobilisation. Le préavis de grève est reconduit jusqu'au lundi 1 er février.

Paris, le 29 janvier 2021